

Une anthropologie engagée aux interfaces de la mondialisation. Pour élargir le débat...

Jacinthe MAZZOCCHETTI¹ & Danielle DE LAME²

I. Quels « nouveaux objets » ?

Les études de cas composant cet ouvrage portent sur les représentations, les discours et les pratiques autour de l'enjeu du développement entendu comme une action volontariste de transformation des sociétés, pour reprendre le propos d'Olivier de Sardan (1995 : 7) mais aussi comme voie d'accès aux valeurs de la mondialisation traduites en désir de modernité. Le contexte néolibéral et les mesures politiques qui le définissent imposent d'inclure, dans l'analyse des opérations de développement, les organismes et les compagnies commerciales internationaux, les logiques nationales et les réseaux translocaux. Sous l'enrobage moral de recettes économiques, les auteurs dévoilent la complexité des jeux d'acteurs multiples et situés à des niveaux divers d'accès au pouvoir et aux ressources. Le lien établi par les institutions internationales, telles que le FMI et la Banque mondiale, entre croissance économique et réduction de la pauvreté, est peu remis en cause dans les nouvelles orientations (Cling, Razafindrakoto & Roubaud 2002a). L'enchaînement vertueux entre libéralisation, croissance et réduction de la pauvreté continue à légitimer des manières de faire nouvelles sur le terrain, et en ce qui concerne notre ouvrage, en Afrique. Le recours à ce registre moral voile les réalités politiques nouées à l'économique et s'accompagne de procédures qui font converger les connaissances vers une légitimation des mesures en même temps qu'il désamorce les possibilités de résistance après avoir invalidé, ou relégué à ignorance, les éléments divergents. Ce qui est digne d'être sauvegardé confond des critères moraux et des impératifs de marché (Panella), tandis que l'universalisme des proclamations écarte les risques d'un débat social. Ces proclamations doivent être historiquement situées (Singleton 2011) : c'est ce qui nous a incitées à recourir à une analyse

1. Université catholique de Louvain.

2. Musée royal de l'Afrique centrale.

du lieu et du temps de leur production dans le champ de la science politique pour mettre les études empiriques présentées en contexte.

Chacun des chapitres qui précèdent pourrait, sous l'angle d'une anthropologie du développement, être lu comme un audit de fausses notes dans l'alléluia néolibéral, comme émanant d'une posture en contrepoint de la tonalité générale ou comme le dévoilement d'aménagements locaux de mesures et d'effets inévitables. Ce n'est pas notre propos. Tous ces textes ont en commun de rendre compte de projets particuliers – dont certains ne sont pas des projets de développement au sens habituel – et de pointer, surtout, vers les effets locaux de ces projets. Chaque contribution illustre des glissements d'un lieu à l'autre de l'exercice du pouvoir, des ouvertures d'opportunités et de nouvelles marginalités à mesure que les nouveaux instruments politiques prennent le ton de la « science économique ». À l'optimisme du discours, l'observation rigoureuse oppose le constat de nouveaux déchirements, de résistances, d'accommodements partiels et d'appropriations (Hibou, 2011). Certains processus sont habituels, par exemple celui de l'adoption de nouveautés technologiques aux effets pervers ou l'aménagement des manières de faire locales aux nouvelles pratiques (en l'occurrence, ici, dans le domaine des soins de santé). D'autres touchent aux structures mêmes des sociétés et à leur mode de fonctionnement, notamment lorsque les droits d'accès à la terre sont en cause, parce que le lien à la terre est un critère de l'organisation sociale en milieu paysan (Luning, Kraemer, Derrider, Ciavolella).

Les nouvelles normes d'administration instituent de nouveaux champs de pouvoir – dont Hibou (1999 : 53-55) a fait remarquer qu'ils rappellent singulièrement les compagnies concessionnaires ou l'administration indirecte de l'époque coloniale – mais confortent aussi des attentes, à mesure que les anciennes instances offrent des services désormais supposés être livrés par les administrations décentralisées : la proximité qui était naguère l'apanage exclusif des ONG fait naître des attentes dont les nouvelles autorités locales n'ont pas toujours les moyens. La mondialisation impose ses modes de fonctionnement et les évaluations qui justifient des objectifs autant, sinon plus, l'obtention de résultats. Les techniques d'évaluation des campagnes de masse s'accommodent mal aux détails discordants, mais les statistiques permettent des assemblages adéquats à la rhétorique (Enten). Cette nouvelle culture mérite un traitement, comme tel, par des anthropologues, mais les tentatives restent rares au niveau théorique (Gudeman 2009). Les comparaisons de problématiques auxquelles nous avons voulu modestement contribuer devraient promouvoir des théories de rang moyen. Pour avancer sur le terrain d'une compréhension des interactions encadrées par le catéchisme néolibéral, il faut, en effet, dépasser une approche liée aux politiques de développement et inclure les autres instruments de la mise en

place : organisation paradoxale des marchés, « libre » circulation, sécurité, système judiciaire, diffusion d'images et promotion de la consommation comme développement, etc. Des collaborations sont nécessaires entre des anthropologues décrivant des pratiques quotidiennes et des spécialistes des sciences politiques analysant les processus de domination à l'œuvre dans le fonctionnement d'États désormais reliés entre eux par des idéologies supranationales et par des liens commerciaux dans le cadre de nouveaux partenariats. Nous avons tenté de l'indiquer.

Si le rôle des États ne s'est pas amoindri dans le nouveau contexte géopolitique, il s'est, sans conteste, déplacé à mesure des conditionnalités, des transformations géopolitiques et de l'aménagement des normes qui s'en suit, dans la marge fonctionnelle des règles et dans les interstices ouverts par le chevauchement de celles-ci. Des textes présentés ici émane un aperçu, sous divers angles, du désengagement des gouvernements à l'égard des populations qu'ils administrent. Désengagement qui prend des formes diverses : décentralisation, cadastrage, ouverture à des compagnies étrangères, etc. et qui se fait au profit d'une concentration extravertie des ressources et s'accompagne d'une décharge de certaines des fonctions sur des instances privées. Ces pratiques liées à des impératifs économiques remettent en cause les pratiques sociales héritées et disqualifient les tenants du passé par des jeunes tournés vers les mirages d'une mondialité, pour la plupart d'entre eux hors d'atteinte. À vrai dire, les anciens modes de sociabilité ne peuvent s'accommoder de la fragmentation individuelle. Ils sont battus en brèche par de nouvelles pratiques de consommation et des idéologies qui épousent les orientations néolibérales, comme c'est le cas dans les Églises de réveil favorables à la rupture individualiste et à l'entrepreneuriat dénoué des contraintes familiales³. Ces nouvelles institutions remédient, par des allégeances fractionnées et temporaires, aux pertes encourues dans les déplacements et autres ruptures (Agamben 1997). La poursuite d'une logique sociale devenue, *ipso facto*, inadéquate, fait figure de résistance ou, tout simplement, de « broussisme » (ou signale une marginalisation comme Ciavolella nous l'a montré dans le cas des réfugiés rapatriés en Mauritanie), tandis que les tenants des nouvelles normes, soutenus par l'espoir d'un progrès individuel, trouvent, dans ces logiques et dans les institutions qui en relèvent, le moyen de participer au monde, pour autant qu'ils accèdent au capital social nécessaire.

Conforme à une extraversion politique qui accompagne l'extraversion économique – les deux étant étroitement liés (Serfati 2009 : 45-69) –, le désengagement prend des formes diverses et parfaitement compatibles avec une importance accrue, paradoxale en apparence seulement, du rôle

3. Rappelons deux des textes de P.-J. Laurent (1998 et 2007) sur le sujet, parmi bien d'autres.

des États, cette fois au profit de leur élites. Comme développé par Hilgers et Mazzocchi (2010) sous l'angle du « semi-autoritarisme », mais aussi par Hagberg (2010) en terme de « démocratie à double façade », à partir du cas du Burkina Faso, la production d'une image destinée à exprimer la complaisance à l'égard des instances internationales, publiques (FMI, Banque mondiale...) ou privées (compagnies transnationales) devient un objectif de gestion étatique qui accroît la nécessité d'encadrement, d'évaluation, de conditionnalité et de répression, avec un accent mis sur les procédures plutôt que sur le contenu. En amont comme en aval de la résistance et des revendications, les impératifs de sécurité, doublés d'endoctrinement, se conjuguent en termes de sécurité des droits de propriété et d'exploitation et, sous couvert de simplification du droit, marginalisent des populations (Kirat 2009 : 88 ; 98-99). On pourrait multiplier les angles d'approches de ces aspects « macro », géopolitiques, dont les retentissements locaux ont un caractère totalisant – englobant – au sens où l'entendait Olivier de Sardan (1995) lorsqu'il pointait les effets re-structurants des implantations de projets au niveau villageois. Ici, cependant, il s'agit de transformations induites par une cohérence de mesures dont les États du Sud sont les intermédiaires chargés de l'affranchissement des entraves « traditionnelles ». La libéralisation qui s'ancre dans la compétition à l'échelle internationale, notamment à travers des procédures de *benchmarking* suscite, sur le terrain, de nouvelles arènes sociales pour la compétition, qu'il s'agisse d'instrumentaliser les ONG au bénéfice des lignes politiques générales de l'Etat où elles fonctionnent ou de compétition entre États bailleurs bénéficiant d'influence à l'échelle internationale en contrepartie des aides accordées aux pays bénéficiaires dont les voix pèsent dans les assemblées. Il n'est pas inutile de rappeler, cependant, que le montant des aides au développement constitue à peine plus d'un tiers des montants renvoyés par les migrants dans leur pays d'origine. Ce fait, loin de relativiser l'importance de l'aide formelle bi- ou multilatérale, devrait contribuer à éclairer l'analyse du rôle des États comme intermédiaires des fonds de l'aide formelle et celle des investissements par les compagnies étrangères, ainsi que l'accès, par les diverses fractions des populations, aux bienfaits de cette coopération. Plusieurs chapitres traitent des détours et méandres par lesquels certains citoyens bénéficient de ces interactions. La piste est ouverte aussi à l'étude des interventions de firmes commerciales (Luning ; Kraemer ; Brautigam 1999), mais la question des « mandats » (les « *remittances* ») et de l'usage de ces fonds garants d'une autonomie de leurs bénéficiaires à l'égard des pouvoirs locaux, est rarement abordée sous l'angle des politiques locales.

Dans notre ouvrage apparaissent, sur le mode de recherches empiriques, des problématiques comparables au-delà des situations. Les auteurs mettent en évidence des écarts entre les discours portés par les institutions internationales, les nouvelles idéologies du développement et les réalités

de terrain. Les campagnes sanitaires de masse et les systèmes d'alerte précoces montrent comment sont lissées les aspérités du réel, les protocoles devenant interfaces pour l'action des acteurs intermédiaires. De la participation accrue aux frais des soins de santé ou d'enseignement à la participation aux processus électoraux, la rhétorique épouse les contours des fractions sociales et des représentations existantes et se coulent dans les canaux ouverts par les transformations institutionnelles. Ce sont ces fractions et ces canaux dont nous avons proposé d'ébaucher les usages. Selon Lapeyre (2006), « tout le paradoxe de la nouvelle approche des organisation de Bretton Woods tient du fait qu'elles prétendent donner la parole aux pauvres alors que, dans le même temps, elles ne permettent pas que leurs revendications et leurs initiatives s'écartent de la voie qu'elles ont soigneusement balisée ». Les chapitres de ce livre pointent le décalage entre, d'une part, la « demande d'État » (Hibou 2011) qui fonde la soumission des populations, la quête, par ces populations, d'une assurance du quotidien, d'une prise en charge des besoins de base et d'un espoir de progrès, et, d'autre part, le désengagement de l'État (privatisation, liberté du marché, décentralisation administrative...) sur lequel s'articulent les lignes de conduites des institutions internationales. La consultation populaire ne porte jamais sur ces directives dont les États « réorientés » se font les courroies de transmission.

L'idéologie de « participation/appropriation » au cœur de l'approche actuelle du développement se veut garante d'un développement endogène, de programmes portés par les pays eux-mêmes, de la sortie de programmes conçus à l'identique et appliqués sans analyse préalable des spécificités locales et sans que les répondants ne soient réellement partenaires et, dès lors, porteurs des projets. La pratique est, nous avons tenté de le montrer, différente, entre persuasion et diffusion d'informations dont les intermédiaires disposant du meilleur capital de modernité sont les premiers bénéficiaires, d'une part, et remontée de données témoignant du consensus et/ou de l'assentiment aux normes. Le développement endogène semble se confondre avec le consentement local. Les voix capables de se faire entendre sont celles en contact avec les canaux, souvent clientélistes, du pouvoir, que ce soit celui de l'État ou des ONG, le plus souvent basées dans les villes (Lapeyre 2004). Comme le montre Ciavolella dans un cas extrême, les plus vulnérables ne sont pas représentés. La réduction au silence des plus vulnérables n'est pas exceptionnelle au sein des Documents stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) (Cling, Razafindrakoto & Roubaud 2002b). Le volontarisme participatif se conjugue avec l'attribution d'une responsabilité des populations décrites comme pauvres en fonction de leur capital monétaire. Il leur revient d'adhérer à leur inclusion dans l'économie de marché : les microcrédits et les formations de base soutenus

par l'idéologie de l'*empowerment* donneraient à chacun la possibilité de se sortir de sa situation individuelle de pauvreté. Lapeyre (2004 ; 2006) ou encore Peemans (2007 ; 2010) décrivent cet accent mis sur la participation, la responsabilité individuelle et la pauvreté comme un moyen d'amener les organisations populaires à se convertir aux logiques de marché en laissant derrière elles leurs logiques de fonctionnement, leurs mécanismes de sécurité et leurs capacités de ruse garants d'une autonomie viable dans la marge du système dominant. Les textes que nous avons présentés ici montrent des processus plus subtils d'accommodement et de transformation des configurations locales ainsi que l'incitation que constitue le désir de modernité pour le développement de stratégies personnelles (Mazzocchi, Fichtner...). L'émergence de nouveaux acteurs locaux n'est pas, de soi, porteuse de l'avènement d'une société moins inégalitaire. Saussey et Derrider l'ont montré dans cet ouvrage : ce sont les intermédiaires, ceux, parmi les « pauvres » disposant d'un capital social spécifiquement utile dans le nouveau contexte, qui bénéficient des nouvelles opportunités. Dans l'entre-temps, l'écart se marque entre les imaginaires de la mondialisation, les flux de rêves et les possibilités de leur réalisation. Si les frustrations et les souffrances sociales en creux des imaginations d'être moderne (Ferguson 2006), en décalage avec les situations vécues, peuvent être moteurs de changement, elles sont surtout créatrices de situations de violences et de repli (Appadurai 2007). Quelles seraient les conditions qui permettraient à ces espoirs de ne pas se transformer en aliénation, en souffrances ou en colère ? Si la question est trop complexe et relève de subjectivités qui ne sont, du reste, pas à l'abri des slogans, elle pointe vers un besoin d'ouverture et de connaissance auquel les anthropologues peuvent contribuer à répondre, comme ce livre l'a fait, en restituant la diversité des sens et la complexité des processus d'interaction dans les arènes sociales du développement.

2. Savoirs et dynamiques de recherche

L'approche de la mondialisation néolibérale par ses interfaces⁴ – et ses interstices – a mis en évidence l'évacuation des pluralités normatives empiriques (Chauveau, Le Pape & Olivier de Sardan 2001), par les slogans et par les comparaisons de résultats restreints à des indicateurs, ainsi que les effets contradictoires que produit le lissage des diversités à l'ombre des dis-

4. Hagberg (2009 : 15) propose l'usage de la notion d'interface, plutôt que celle de fossé (*gap*) pour situer le lieu des pratiques ethnographiques dans le domaine de l'aide publique. Nous avons élargi la notion en nous inspirant, non seulement de celle de courtier en développement (Bierschenk, Chauveau & Olivier de Sardan 2000) mais aussi des travaux de Hibou (2011) qui démonte les processus de domination aux interfaces de la mondialisation et, plus généralement, aux interfaces de systèmes normatifs.

cours moraux. Saussey démontre comment certains projets mis en place au nom de l'égalité des genres, en gommant les spécificités locales et en dés-encastant la question des rapports hommes-femmes de la société à laquelle le projet s'applique, aboutissent à une marginalisation accrue des femmes, à l'exception des « courtières en développement ». Les projets de santé publique décrits par Gruénais, Cavalli, Van Dormael et Huygens, pensés en marge des réalités et des complexités locales et rivaux aux politiques des chiffres, causent des dommages collatéraux aux systèmes de santé locaux, en dépit d'effets parfois bénéfiques. Les systèmes d'enseignement, autre sphère d'action prioritaire des politiques actuelles, s'alignent aussi aux politiques du chiffre (Fichtner, Mazzocchi). Enonçant la situation chaotique et paradoxale des systèmes éducatifs africains, Nyamba s'interroge sur le manque de projets de société pensés et transmis localement au travers de ces systèmes éducatifs (2005). Pris aux conditions de programmes tels que les DSRP, les enseignants se voient encadrés par l'application de mesures servant d'indicateurs, telles les classes à double flux ou encore multigrades (Bianchini 2004), plutôt qu'orientés vers des changements de fond difficilement mesurables à court terme. Les rapports de force sont déséquilibrés, mais l'analyse des pratiques montre que la question d'une décolonisation de la pensée (Kavwahirehi 2008) est, à la fois surannée en ce sens que la mondialisation produit de nouvelles configurations de pouvoir, et plus que jamais présente lorsqu'elle se reformule en termes de projets de société cohérents et générés localement. En tentant d'approcher la mondialisation néolibérale par ses interfaces, nous n'avons pu évoquer que quelques jonctions africaines et quelques conjectures quant aux articulations des terrains africains au système-monde. Le cas rwandais abordé par Ingelaere met en lumière le rôle de « réalités de référence » dans la construction de modèles nationaux ancrés à l'idéologie néolibérale. Enten illustre le souci éthiopien de présenter aux bailleurs de l'aide alimentaire une image conforme à un idéal de « gouvernance ». Ce désir politique de conformité aux normes internationales se répercute, sous des modalités variées, d'un échelon à l'autre, jusqu'à celui des laissés pour compte qu'ont repérés ici Ciavolella, Enten, Kraemer... il faudrait citer chaque auteur de l'ouvrage, à y bien réfléchir.

Dans les interstices ouverts par les nouveaux agencements de la mondialisation et des mesures qui l'accompagnent, notamment à ses interfaces de différents niveaux, se présentent de nouvelles opportunités pour ceux qui disposent du capital nécessaire à y manœuvrer, ou peuvent acquérir ce capital. Des stratégies se développent, ancrées dans les modes de faire locaux remodelés à l'aune des désirs de modernité. Elles créent leurs exclus. Leur étude pose des défis théoriques qui se situent à l'interface des connaissances de terrain et du monde académique, mais ne peuvent être relevés sans rigueur méthodologique. Cette rigueur est aussi l'ingrédient

de base d'une approche non hégémonique des questions de développement dont certains auteurs (Saillant, Kilani & Graezer Bideau 2011) signalent encore l'urgence. Y aurait-il savoir sans questionnement des évidences (Abélès 1989) ? De l'analyse des productions politiques de « réalités de référence », à la déconstruction des enjeux de pouvoir aux échelons intermédiaires de leur production et, en remontant du terrain vers ses mises en formes officielles, les déperditions de connaissance – et la marginalisation d'acteurs qui les accompagnent – sont des objets d'une anthropologie scientifiquement correcte, qu'on la dise « impliquée » ou « engagée ». La rigueur de la recherche est une posture morale et l'anthropologie n'a pas, en ceci, le monopole. Cette rigueur est impossible sans la liberté intellectuelle des chercheurs, une liberté qui repose autant sur un travail acharné d'acquisition de connaissances (sans complaisance académique) que sur l'obtention des moyens matériels de la recherche. Les sciences sociales impliquent de façon particulièrement claire, dans l'appréhension aussi complète et articulée que possible des sociétés, une mise en avant des « dommages collatéraux » des idéologies dominantes. La lutte contre la pauvreté prend, sur le terrain, des visages aux expressions multiples dont l'anthropologue, le sociologue, l'historien, le politiste... rendent compte à la mesure de leur implication (Laurent 2006). Certes, on peut s'interroger, avec Bierschenk (2009), sur le lien entre analyse sociale, pratique politique et responsabilité morale : la question n'est pas neuve. La priorité va, certes, à la rigueur de la démarche scientifique et à la liberté d'analyse : nous suivrons, en cela aussi, Olivier de Sardan. Cette rigueur comporte la reconnaissance des limites de ses capacités de connaissance (Laurent 2011) et repose sur la mise en jeu – dans les limites qu'il se donne avec sagesse – de la personnalité propre du chercheur (Abélès 1989 : 17). En dehors de choix d'engagement personnel, la pratique politique du chercheur, une fois la recherche réalisée, se situe à un autre niveau, à l'interface de la connaissance et du pouvoir, dans la communication et la mise à disposition du savoir dans une optique prospective, c'est-à-dire impliquée dans les évolutions et les enjeux sociétaux fondamentaux du XIX^e siècle. La mise à disposition des connaissances produites par la recherche implique, en retour, des aspects méthodologiques, notamment mais pas seulement, l'explicitation des circonstances de la recherche et des postures du chercheur (Frogneux 2011).

3. Et pour relancer les débats : la rigueur comme engagement

Les fausses notes, les contrepoints des discours, les appropriations des dynamiques en fonction des enjeux respectifs que ces chapitres ont décrits nous enseignent, dans la tradition de l'école de Manchester, à quel point ses grincements sont révélateurs du fonctionnement de la machine sociale. Ces grincements nous rappellent, en premier lieu, à l'ordre : la société n'est pas une machine. La démarche anthropologique orientée vers les acteurs telle que la mouvance « apadienne » l'a promue depuis ses débuts dans les

années 1990 (Olivier de Sardan 1991) à travers ses réseaux de chercheurs s'est appliquée à tous les terrains liés aux entreprises de développement. Elle s'y engagée en promouvant une rigueur méthodologique apte à rendre compte des stratégies particulières d'acteurs au sein de sociétés faisant sens de leur passé pour s'insérer dans des configurations nouvelles induites par des rapports de pouvoir.

Les politiques de développement et d'aide internationale mobilisées dans le contexte néolibéral et l'ouverture de ces politiques aux partenaires privés sous une forme de concession ou de « décharge », incitent les socio-anthropologues à appliquer leur rigueur aux configurations sociales mouvantes qui incarnent ces transformations à l'échelle mondiale. Par ses méthodes, ses acquis et ses engagements, la socio-anthropologie du développement et du changement social, ancrée dans l'observation et l'analyse méthodique des faits et des stratégies d'acteurs divers, est particulièrement apte à rendre compte des phénomènes liés à la mondialisation. L'engagement en faveur des plus démunis se confond, pour une large part, avec la qualité de la recherche et est au cœur de la mouvance « apadienne »⁵. Le défi théorique que porte la mondialisation à l'anthropologie en la poussant « du géo-culturel au bio-politique » (Cuillera & Abélès 2002) appelle, plus que jamais, à l'observation rigoureuse des faits, hors de laquelle elle ne rend compte que d'elle-même. Sans vouloir joindre nos voix au chœur assez vain – mais ô combien lancinant – du plaidoyer méta-académique en faveur de l'interdisciplinarité, nous prenons le risque de suggérer l'ébauche de ponts vers certaines études culturalistes de l'anthropologie du changement (Ferguson ; Appadurai)⁶ mais surtout, vers les sciences politiques et l'histoire. De tels ponts existent et des spécialistes de sciences politiques, par exemple, se réfèrent aux travaux de socio-anthropologie, notamment ceux qui portent sur les domaines du développement et des services publics. Le vocable même de socio-anthropologie, inutile dans le mode anglo-saxon habitué à parler d'anthropologie sociale, témoigne du cloisonnement disciplinaire que les chercheurs francophones ont surmonté. Copans en appelle à une politisation « au bon sens du terme » de l'anthropologie, non pas en réponse à « un slogan démagogique », mais comme « reconnaissance du présent comme dynamique historique actuelle d'une part et comme dynamique inégalitaire mondiale de l'autre (Copans 2007 : 173). Cette anthropologie n'est pas « soluble dans ses nouveaux objets ». Au contraire, d'y appliquer toutes ses rigueurs à leur diversité, elle se construit comme une science du social dont les processus de transformation sont des révélateurs multidimensionnels.

5. Le thème de l'engagement de l'anthropologue a fait l'objet du colloque APAD de 2010 qui s'est tenu à Ouagadougou, <http://www.association-apad.org>

6. ... lesquelles, de leur côté, gagneraient à s'ancrer dans les « rigueur(s) du qualitatif » pour ancrer les imaginaires dans les réalités.

Bibliographie

- Abélès, M. 1989. « Pour une anthropologie de la platitude. Le politique et les sociétés modernes ». *Anthropologie et Sociétés* 13 (3) : 13-24.
- Agamben, G. 1997. *Homo Sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*. Paris : Seuil.
- Appadurai, A. [1996] 2005. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot.
- Appadurai, A. 2007. *Géographie de la colère, la violence à l'âge de la globalisation*. Paris : Payot.
- Bianchini, P. 2004. *École et politique en Afrique noire. Sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1960-2000)*. Paris : Karthala.
- Bierschenk, T. 2009. « Anthropologie et développement. Historiciser et localiser les approches ». *Bulletin APAD* 31-32 : 161-192.
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P. & Olivier de Sardan, J.-P. (éd.). 2000. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Mainz/Paris : J. Gutenberg Universität/APAD-Karthala.
- Brautigam, B. 2009. *The Dragon's Gift. The Real Story of China in Africa*. Oxford : Oxford University Press.
- Chauveau J.-P., Le Pape, M. & Olivier de Sardan, J.-P. 2001. « La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique ». In *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*. Paris : IRD/Karthala, pp. 145-162.
- Cling, J.-P., Razafindrakoto, M. & Roubaud, F. 2002a. « La banque mondiale et la lutte contre la pauvreté : tout changer pour que tout reste pareil ? », *Politique africaine* 87 :164-174.
- Cling, J.-P., Razafindrakoto, M. & Roubaud, F. (dir.), 2002b, *Les Nouvelles Stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*. Paris : DIAL/Economica.
- Copans, J. 2007. « De l'anthropologie humaniste à l'anthropologie humanitaire. Les trois décès de l'anthropologie sociale ». In *Afrique, terre d'histoire. Au cœur de la recherche avec Jean-Pierre Chrétien*, Deslaurier, C. & Juhé-Beaulaton, D. Paris : Karthala, pp. 159-181.
- Cuillera, M. & Abélès, M. 2002. « Mondialisation : du géo-culturel au bio-politique ». *Anthropologie et Sociétés* 26 (1) : 11-28.
- Ferguson, J. 2006. « Decomposing Modernity: History and Hierarchy after "Development" ». In *Global Shadows. Africa in the Neoliberal World Order*. Durham/London : Duke University Press, pp. 176-194.
- Frogneux, N. 2011. « Configurer loyalement des terrains complexes ». In *Implications et explorations éthiques en anthropologie*, Hermesse, J., Singleton, M., Vuilleminot, A-M (éd.). Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. « Investigations d'anthropologie prospective », pp. 197-223.
- Gudeman, S. 2009. *Economic Persuasions*. New York/Oxford : Berghahn Books.
- Hagberg S. 2010. « Démocratie à double façade », In *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Hilgers, M. & Mazzocchi, J., (éd.). Paris : Karthala, pp. 295-306.
- Hibou B. 1999a. « De la privatisation des économies à la privatisation des États. Une analyse de la formation continue de l'État ». In *La Privatisation des États*, Hibou, B. (dir). Paris, Karthala: 11-132.

- Hibou, B. 2011. *Anatomie politique de la domination*. Paris : La Découverte.
- Hilgers, M. & Mazzocchi, J. (éd.). 2010. *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*. Paris: Karthala.
- Hoffman, L., DeHart, M. & Collier, S.J. 2006. « Notes on the Anthropology of Neoliberalism ». *Anthropology News* 47 : 9-10.
- Kavwahirehi, K. 2008. « De la géopolitique de la connaissance et autres stratégies de décolonisation du savoir ». *Quest : an African Journal of Philosophy/Revue africaine de Philosophie* XXII : 7-24.
- Kirat, T. 2009. « Système judiciaire et sécurité juridique: les paradoxes de la doxa académique et multilatérale ». In *Une économie politique de la sécurité*, Serfati, C. (éd.). Paris : Karthala, pp. 87-100.
- Lapeyre, F. 2004. « La participation et ses pièges: identification des enjeux des DSRPs pour le développement durable ». In *Actes du colloque « Développement durable. Leçons et perspectives »*. Paris : Agence universitaire de la Francophonie.
- Lapeyre, F. 2006. « Objectifs du Millénaire pour le développement : outils de développement ou cheval de Troie des politiques néolibérales ». *Alternatives Sud* 13 (1) : 1-13.
- Laurent, P.-J. 1998. « Conversions aux assemblées de Dieu chez les Mossi du Burkina Faso : modernité et socialité ». *Journal des Africanistes* LXVIII (1-2) : 67-97.
- Laurent, P.-J. 2006. « L'implication de l'anthropologue dans le champ politique : l'exemple de la Commission nationale de la Décentralisation du Burkina Faso ». *Recherches sociologiques et anthropologiques* 37 (1) : 105-120.
- Laurent, P.-J. 2007. « Institution d'un marché foncier et restauration de la "justice des ancêtres" dans un village mossi du Burkina Faso ». In *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Bierschenk, T., Blundo, G., Jaffré, Y. & Tidjani Alou, M. (éd.). Paris, Karthala, pp. 315-332.
- Laurent, P.-J. 2011, « Observation participante et engagement en anthropologie ». In *Implications et explorations éthiques en anthropologie*, Hermesse, J., Singleton, M. & Vuilleminot, A.-M. (éd.). Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, pp. 45-70.
- Moity-Maïzi, P. 2011. « Interroger la localisation et la circulation des savoirs en Afrique ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 5 (3) : 473-491.
- Nyamba, A. 2005. « Quelle place pour les systèmes éducatifs et de formation dans la mondialisation ? Les systèmes éducatifs et de formation africains : une situation chaotique et paradoxale ». *Éducation et sociétés* 2 (16) : 53-69.
- Olivier de Sardan, J.-P. 1991. « Réseau et langue de bois ». *Bulletin APAD* 2 : 5-6.
- Olivier de Sardan, J.-P. 1995. *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Marseille/Paris : APAD/Karthala.
- Peemans, J.-P. 2007. « Le rôle de la modernisation dans les rapports entre impérialisme, capitalisme et développement ». *Cahiers marxistes* 236 « Post-colonialisme » : 47-72.
- Peemans, J.-P. 2010, « Acteurs, histoire, territoires et la recherche d'une économie politique d'un développement durable ». *Mondes en développement* 2 (150) : 23-48.

- Saillant, F., Kilani, M. & Graezer Bideau, F. (éd.). 2011. *Manifeste de Lausanne. Pour une anthropologie non hégémonique*. Québec : Liber.
- Serfati, C. (éd.). 2009a. *Une économie politique de la sécurité*. Paris : Karthala.
- Serfati, C. 2009b. « De la défense à la sécurité: un nouvel agenda pour la mondialisation », In *Une économie politique de la sécurité*, Serfati, C. (éd.). Paris : Karthala.
- Singleton, M. 2011. « Parcours ethniques, implications éthiques. In *Implications et explorations éthiques en anthropologie*, Hermesse, J., Singleton, M. & Vuilleminot, A.-M. (éd.). Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, pp. 15-44.